



Groupe Banque TD

Guide de l'utilisateur

**relatif à l'Information financière supplémentaire sur les résultats de 2011
établis selon les Normes internationales d'information financière (IFRS)**

Jeudi 26 janvier 2012

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs



De temps à autre, la Banque fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent faire des énoncés prospectifs de vive voix aux analystes, aux investisseurs, aux représentants des médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération, et constituent des énoncés prospectifs selon les lois canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières applicables, y compris la loi *U.S. Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document, le rapport de gestion de 2011 de la Banque à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques » et, pour chacun de nos secteurs d'exploitation, aux rubriques « Perspectives et orientation pour 2012 » ainsi que d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2012 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, ainsi que le rendement financier prévu de la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme « croire », « prévoir », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier » et « pouvoir », et de verbes au futur ou au conditionnel.

De par leur nature, ces énoncés obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement financier, à la conjoncture économique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner de tels écarts incluent les risques, notamment de crédit, de marché (y compris les marchés des actions, des marchandises, de change et de taux d'intérêt), d'illiquidité, d'exploitation (y compris les risques liés à la technologie), de réputation, d'assurance, de stratégie, les risques liés à la législation, à la réglementation et à l'environnement ainsi que les risques juridiques et les autres risques, tous présentés dans le rapport de gestion de 2011. Parmi les autres facteurs de risque, mentionnons l'incidence des récentes modifications législatives aux États-Unis, comme il est mentionné à la rubrique « Événements importants en 2011 » de la section « Notre rendement » du rapport de gestion de 2011; les modifications aux lignes directrices sur les fonds propres et la liquidité, et les instructions relatives à la présentation ainsi que leur nouvelle interprétation; l'augmentation des coûts de financement de crédit causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés liées relativement au traitement et au contrôle de l'information. Veuillez noter que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les risques possibles et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2011. Les lecteurs doivent tenir compte de ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que de l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque et ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion de 2011 à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques » ainsi qu'aux rubriques « Perspectives et orientation pour 2012 » pour chacun des secteurs d'exploitation, telles qu'elles sont mises à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et le rendement financier prévu de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.

- Augmentation du résultat net rajusté¹ de l'exercice 2011 selon les IFRS comparativement aux PCGR du Canada
 - Différences comptables haussant le résultat net rajusté de 77 M\$²
 - Les IFRS font entrer dans le résultat net rajusté 104 M\$² de participations ne donnant pas le contrôle. Sans incidence sur le résultat par action.
 - Résultat dilué rajusté de 6,86 \$ par action³ selon les IFRS , soit +1 %, conforme aux prévisions du T4 2011.
- Hausse de 46 G\$ du total des actifs, par suite surtout de la comptabilisation au bilan des titrisations de prêts hypothécaires et de lignes de crédit sur valeur domiciliaire (LDCVD)
- Pas de grande incidence sur la présentation des résultats sectoriels
- Incidence des IFRS d'environ 1,9 G\$ sur les capitaux propres de 1^{re} catégorie (baisse de 89 pdb du ratio des fonds propres de 1^{re} catégorie selon Bâle II), dont 387 M\$ pour le trimestre se clôturant le 31 janvier 2012. L'incidence des IFRS sur le ratio d'instruments de fonds propres ordinaires de 1^{re} catégorie selon Bâle III sera modérée, en raison de certaines déductions prévues par Bâle III.
- Comme annoncé, les activités de TD Assurance ont été reclassées du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada au nouveau secteur Gestion de patrimoine et Assurance.

**L'application des IFRS n'entraîne qu'un jeu d'écritures comptables
– sans répercussion véritable sur les affaires de la TD**

1. Les résultats financiers de la Banque préparés conformément aux PCGR sont désignés « comme présentés ». La Banque a également recours à des mesures financières non conformes aux PCGR; les résultats sont alors dits « rajustés » (c.-à-d. résultats obtenus en retranchant les « éléments à noter », déduction faite des impôts), pour évaluer chacun de ses secteurs d'activité et mesurer le rendement général de la Banque. Le bénéfice net rajusté, le bénéfice par action (BPA) rajusté et les termes connexes utilisés dans le présent document ne sont pas définis par les PCGR et peuvent ne pas être comparables à des termes semblables utilisés par d'autres émetteurs. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du communiqué du 26 janvier 2012 sur les résultats de la Banque selon les IFRS (td.com/francais/rapports) pour obtenir de plus amples renseignements, une liste des éléments à noter et un rapprochement des mesures non conformes aux PCGR. Pour avoir des renseignements généraux, voir « Présentation de l'information financière de la Banque » dans le rapport de gestion de la Banque pour l'exercice 2011.

2. Pour 2011, le résultat net comme présenté a augmenté de 156 M\$ selon les IFRS; compte non tenu des participations ne donnant pas le contrôle, le résultat net comme présenté a augmenté de 52 M\$.

3. Pour 2011, le résultat dilué comme présenté est de 6,43 \$ par action selon les IFRS, comparativement à un bénéfice dilué de 6,41 \$ par action selon les PCGR du Canada.

Modifications au mode de présentation de l'information financière

- La Banque dressera ses états financiers selon les IFRS à compter du T1 2012.
- L'Information financière supplémentaire selon les IFRS présente les résultats des trimestres et de l'exercice complet de 2011 selon les IFRS.
- Le résultat net rajusté selon les IFRS compte pour 77 M\$ de différences comptables par rapport aux PCGR du Canada et 104 M\$ au titre des participations ne donnant pas le contrôle.¹

Résultat net rajusté

- Le résultat de 2011 selon les IFRS est supérieur au bénéfice selon les PCGR du Canada : le résultat net rajusté est supérieur de 181 M\$ et le résultat net comme présenté, supérieur de 156 M\$. La différence de 25 M\$ tient aux « éléments à noter ».

(en millions de dollars canadiens)						
	<i>Trois mois</i>					
	T4 2011	T3 2011	T2 2011	T1 2011	Cumul 2011	Variation
Bénéfice net – comme présenté – PCGR du Canada	1 566 \$	1 450 \$	1 332 \$	1 541 \$	5 889 \$	
Principales différences comptables entre les IFRS et les PCGR du Canada :						
Décomptabilisation des instruments financiers (titrisations)	9	19	26	(16)	38	} 156 \$
Avantages du personnel	18	18	17	17	70	
Paiements fondés sur des actions	(13)	(5)	14	(9)	(13)	
Coût de montage des prêts	6	8	(7)	9	16	
Regroupements d'entreprises	9	(25)	(1)	(2)	(19)	
Autres	(32)	(2)	(2)	(4)	(40)	
Participations ne donnant pas le contrôle	26	27	25	26	104	
Résultat net – comme présenté – IFRS	1 589 \$	1 490 \$	1 404 \$	1 562 \$	6 045 \$	
Éléments à noter, déduction faite de l'impôt – PCGR	68	128	119	47	362	
Différences entre les PCGR du Canada et les IFRS	(1)	17	1	8	25	25
Éléments à noter, déduction faite de l'impôt – IFRS	67	145	120	55	387	
Résultat net – rajusté – IFRS	1 656 \$	1 635 \$	1 524 \$	1 617 \$	6 432 \$	181 \$

Les principales conséquences des IFRS pour la TD



Différences entre les IFRS et les PCGR du Canada

Catégorie	Changements amenés par les IFRS	Incidence sur le compte de résultat
Décomptabilisation des instruments financiers (titrisations)	<ul style="list-style-type: none"> La plupart des titrisations ne sont plus décomptabilisées – la Banque ne comptabilise plus initialement les profits ou pertes sur ventes. Les produits et charges d'intérêt de prêts hypothécaires titrisés et les passifs de titrisation sont désormais comptabilisés au bilan. 	<ul style="list-style-type: none"> Moment de comptabilisation des produits tirés des prêts hypothécaires Augmentation des produits d'intérêts nets et diminution des produits autres que d'intérêts
Avantages du personnel	<ul style="list-style-type: none"> La Banque a choisi de comptabiliser les gains et pertes actuariels non amortis liés aux régimes de retraite dans ses résultats non distribués d'ouverture. 	<ul style="list-style-type: none"> Baisse de la charge de retraite
Paiements fondés sur des actions	<ul style="list-style-type: none"> Selon les IFRS, les paiements fondés sur des actions sont comptabilisés plus tôt, mais sur une plus longue période – l'accent étant mis davantage sur la période de service plutôt que sur la période d'acquisition des droits. 	<ul style="list-style-type: none"> Moment de la comptabilisation des charges
Coût de montage des prêts	<ul style="list-style-type: none"> Certains coûts liés au montage d'un prêt, y compris certains coûts d'engagement visant un prêt hypothécaire à taux fixe, sont passés immédiatement en charges. Les coûts ne sont plus différés et ils sont comptabilisés sur la durée prévue du prêt. 	<ul style="list-style-type: none"> Moment de la comptabilisation des charges
Regroupements d'entreprises	<ul style="list-style-type: none"> Les changements portent sur les éléments à noter, sans incidence sur le résultat net rajusté. Selon les IFRS, certains coûts directement liés à une acquisition doivent être passés en charges à mesure qu'ils sont engagés, plutôt que d'être incorporés au prix d'achat. Baisse de l'amortissement des immobilisations incorporelles par suite de l'adoption des IFRS dans le cas des regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1^{er} janvier 2007. Comptabilisation de la contrepartie conditionnelle dans le prix d'achat à la date d'acquisition et des variations de juste valeur postérieures, à la valeur de marché. 	<ul style="list-style-type: none"> Hausse des coûts d'acquisition comme présentés Baisse de l'amortissement des immobilisations incorporelles comme présentées Comptabilisation à la valeur de marché par le biais du résultat comme présenté
Participations ne donnant pas le contrôle	<ul style="list-style-type: none"> Les participations ne donnant pas le contrôle n'entrent pas dans le calcul du résultat net, mais continuent d'être déduites du calcul du résultat par action. 	<ul style="list-style-type: none"> Hausse du résultat net

Différences comptables entre les IFRS et les PCGR du Canada

- Selon les PCGR du Canada, la Banque décomptabilise les prêts hypothécaires titrisés au moment où elle cesse d'en avoir le contrôle. Un profit ou une perte à la vente est comptabilisé initialement – les marges futures sont cédées et les prêts hypothécaires titrisés sont sortis du bilan.
- Selon les IFRS, la Banque ne décomptabilise pas les prêts hypothécaires du programme de la Fiducie canadienne pour l'habitation, puisqu'elle conserve certains risques et avantages inhérents à la propriété de ces prêts.
- Les prêts hypothécaires au titre de la Fiducie canadienne pour l'habitation n'ont pas réussi au test des risques et avantages selon les IFRS. La Banque a donc reclassé au bilan ses prêts hypothécaires titrisés et les passifs de titrisation s'y rapportant.

Incidences sur l'Information financière supplémentaire

- Augmentation des actifs et passifs par suite des ajustements liés à la titrisation.
- Comptabilisation des produits et charges d'intérêts sur les prêts hypothécaires titrisés et passifs de titrisation de la Banque dans les produits autres que d'intérêts.
- Diminution des produits autres que d'intérêts vu que la Banque a renversé les gains précédemment comptabilisés selon les PCGR du Canada, et les remplacés par des produits autres que d'intérêts liés aux prêts hypothécaires titrisés.
- Secteurs touchés : Siège social et Services bancaires de gros.

Les activités de titrisation ont entraîné la majorité des changements aux postes des états financiers selon les IFRS

Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales



Approche en matière de participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales

- Les IFRS amènent des changements dans la présentation des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales¹ au compte de résultat.
- Selon les PCGR du Canada, les participations ne donnant pas le contrôle étaient déduites du calcul du bénéfice net. Selon les IFRS, elles ne sont pas déduites du calcul du résultat net, mais du résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et du résultat par action.

Compte consolidé de résultat selon les IFRS

	2011
Bénéfice avant impôt et quote-part du bénéfice net d'une société liée	7 125
Charge d'impôts	(1 326)
Quote-part du résultat net d'une société liée, déduction faite de l'impôt	246
Bénéfice net – comme présenté	6 045
Ajustements liés aux éléments à noter	387
Bénéfice net – rajusté²	6 432
Dividendes sur actions privilégiées	(180)
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	6 252
Attribuable aux :	
Participations ne donnant pas le contrôle	104
Porteurs d'actions ordinaires	6 148

Sous le régime des PCGR du Canada, les participations ne donnant pas le contrôle étaient déduites du bénéfice net.

1. Les participations ne donnant pas le contrôle comprennent les actions privilégiées de série A émises par Northgroup Preferred Capital Corporation (Northgroup REIT), filiale de TD Bank N.A., et les titres de série 2008 TD CaTS III émis par CaTS III.

2. Les résultats rajustés sont définis à la note 1 au bas de la diapo 3.

Ajustements sectoriels – incidence des IFRS par rapport aux PCGR

2011 (en millions de dollars canadiens)	Inform. suppl.	Services P&C Canada	Services de gros	Services P&C États-Unis	Gestion de patrimoine et Assurance	Siège social	Total
Produits d'intérêts nets	p. 11	(17)	56	106	6	679	830
Produits autres que d'intérêts	p. 12	(2)	(62)	(60)	(4)	(634)	(762)
Charges autres que d'intérêts	p. 13	4	-	147	4	(191)	(36)
Provision pour perte sur créances	p. 27	4	-	21	-	-	25
Impôt sur le résultat	p. 1	(7)	(8)	(54)	-	96	27
Comptabilisation des participations ne donnant pas le contrôle	p. 34	-	-	-	-	104	104
Résultat net – comme présenté		(20)	2	(68)	(2)	244	156
Ajustement lié aux éléments à noter, déduction faite de l'impôt	p. 3	-	-	13	-	12	25
Résultat net – rajusté¹		(20)	2	(55)	(2)	256	181

- Les plus grandes répercussions se font sentir dans le secteur Siège social.
- La décomptabilisation fait augmenter les produits d'intérêts nets et baisser les produits autres que d'intérêts.
- Peu d'incidence sur les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. L'information présentée précédemment a éliminé l'incidence de la titrisation, et les résultats sont présentés comme si la Banque n'avait pas eu recours à la titrisation – ce qui est une approche analogue à celle des IFRS.
- Voir la diapo 15 pour obtenir un complément d'information sur les ajustements sectoriels.

Produits d'intérêts nets, 2011 – Inform. financ. suppl., page 11

- L'augmentation de 830 M\$ des produits d'intérêts nets (poste 11), comparativement aux PCGR du Canada, est principalement liée aux différences de comptabilisation des activités de titrisation selon les IFRS.
- L'augmentation de 2,4 G\$ des produits d'intérêts (poste 4) provient surtout :
 - des produits d'intérêts liés aux prêts hypothécaires titrisés figurant au bilan (poste 1),
 - à la reprise des produits d'intérêts sur les titres adossés à des créances hypothécaires comptabilisés selon les PCGR du Canada (poste 2).
- L'augmentation de 1,6 G\$ des charges d'intérêts (poste 10) provient surtout :
 - des charges d'intérêts sur les passifs de titrisation figurant au bilan (poste 6).

Incidence particulière (M\$ CA)	Page; Poste	PCGRC 2011	Incidence des IFRS				Total	IFRS 2011
			T4	T3	T2	T1		
Produits d'intérêts nets	11; 11	12 831	248	211	180	191	830	13 661

Produits autres que d'intérêts, 2011 – Inform. financ. suppl., page 12

- La diminution de 762 M\$ des produits autres que d'intérêts (poste 22), comparativement aux PCGR du Canada, tient principalement à la comptabilisation des activités de titrisation selon les IFRS.
- Les produits autres que d'intérêts ont diminué en raison notamment des facteurs suivants :
 - la reprise des profits liés à des activités de titrisation comptabilisés à la date de comptabilisation initiale¹ selon les PCGR du Canada (poste 11),
 - la reprise de la valeur de marché des intérêts conservés à l'égard de prêts hypothécaires titrisés (poste 9),
 - certains coûts d'engagement de prêts sont passés immédiatement en charges selon les IFRS et ne sont plus différés sur la durée du prêt (poste 19).

Incidence particulière (M\$ CA)	Page; Poste	PCGRC 2011	Incidence des IFRS				Total	IFRS 2011
			T4	T3	T2	T1		
Produits autres que d'intérêts	12; 22	8 763	(250)	(174)	(146)	(192)	(762)	8 001

1. Les profits et pertes constatés à la comptabilisation initiale représentent les profits ou pertes découlant de la titrisation de prêts hypothécaires.

Charges autres que d'intérêts, 2011 – Inform. financ. suppl., page 13

- La diminution de 36 M\$ des charges autres que d'intérêts (poste 26), comparativement aux PCGR du Canada, vient des effets compensatoires sur les charges.
- L'augmentation des charges autres que d'intérêts s'explique surtout :
 - par la baisse de la charge de retraite, vu que les pertes actuarielles non amorties ont été comptabilisées dans les résultats non distribués au bilan d'ouverture selon les IFRS et qu'à ce titre elles n'ont plus à être amorties (poste 4),
 - par la baisse de l'amortissement des immobilisations incorporelles par suite de l'adoption des IFRS à l'égard des regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1^{er} janvier 2007 (poste 15).¹
- La baisse des charges autres que d'intérêts s'explique surtout par :
 - l'augmentation des charges liées aux paiements fondés sur des actions par suite d'un amortissement plus hâtif sur une période d'amortissement plus longue (poste 4),
 - les charges découlant de regroupements d'entreprises, comme les indemnités de départ et les coûts directement liés à la transaction, qui sont passées en charges selon les IFRS et ne sont pas incorporées au prix d'achat (poste 4)¹
 - la passation en charges des coûts indirects de montage de prêt à mesure qu'ils sont engagés, selon les IFRS (poste 4).

Incidence particulière (M\$ CA)	Page; Poste	PCGRC 2011	Incidence des IFRS				Total	IFRS 2011
			T4	T3	T2	T1		
Charges autres que d'intérêts	13; 26	13 083	6	(1)	(38)	(3)	(36)	13 047

Provision pour pertes sur créances, 2011 – Inform. financ. suppl., page 27

- L'augmentation de 25 M\$ de la provision pour pertes sur créances (poste 19), comparativement aux PCGR du Canada, n'a pas d'incidence sur le résultat net.
- L'augmentation de la provision pour pertes sur créances s'explique par :
 - l'incidence positive de la désactualisation des provisions spécifiques qui est comptabilisée dans les produits d'intérêts nets plutôt que portée en réduction de la provision pour pertes sur créances (poste 4).

Incidence particulière (M\$ CA)	Page / Poste	PCGRC 2011	Incidence des IFRS				Total	IFRS 2011
			T4	T3	T2	T1		
Total de la provision pour pertes sur créances	27; 19	1 465	6	6	6	7	25	1 490

Impôt sur le résultat 2011 – Inform. financ. suppl., page 1

- Augmentation de 27 M\$ de l'impôt sur le résultat (poste 10), comparativement aux PCGR du Canada
- L'augmentation de la charge (l'économie) d'impôt (poste 10) s'explique surtout par :
 - Le passif d'impôt différé lié à la quote-part de la Banque des résultats de TD Ameritrade selon les IFRS. Tant que la Banque n'a pas l'intention de céder sa participation dans TD Ameritrade, les IFRS partent du principe qu'elle recouvrera son investissement par la voie de dividendes, lesquels sont assujettis à des retenues fiscales aux États-Unis.

Incidence particulière (M\$ CA)	Page / Poste	PCGRC 2011	Incidence des IFRS				Total	IFRS 2011
			T4	T3	T2	T1		
Charge (économie) d'impôts	1; 10	1 299	(11)	19	19	0	27	1 326

Éléments à noter, déduction faite de l'impôt, 2011 – Inform. financ. suppl., page 3

- L'augmentation de 25 M\$ des éléments à noter (poste 6), comparativement aux PCGR du Canada, s'explique principalement par la comptabilisation des regroupements d'entreprises selon les IFRS.
- La diminution de 35 M\$ de l'amortissement des immobilisations incorporelles (poste 1) s'explique par le fait que :
 - La Banque a choisi d'appliquer les IFRS à tous les regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1^{er} janvier 2007. Dès lors, une part des immobilisations incorporelles liées à la privatisation de TD Banknorth n'est plus comptabilisée, et n'a donc plus à être amortie selon les IFRS.
- Les autres effets liés aux acquisitions donnent lieu à une augmentation de 54 M\$ (postes 3 et 5) :
 - Selon les IFRS, certains coûts liés aux acquisitions réalisées dans le cadre de regroupements d'entreprises sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Selon les PCGR du Canada, ces coûts entraînent dans la ventilation du prix d'achat.
 - Selon les IFRS, la contrepartie conditionnelle liée à l'acquisition des Services financiers Chrysler est incorporée au prix d'achat à la date d'acquisition, tandis que les variations subséquentes de la juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat. Selon les PCGR du Canada, ces coûts étaient incorporés au prix d'achat dès lors qu'il était possible d'en estimer la valeur de façon raisonnable.

Incidence particulière (M\$ CA)	Page / Poste	PCGRC 2011	Incidence des IFRS					IFRS 2011
			T4	T3	T2	T1	Total	
Total des éléments à noter	3; 6	362	(1)	17	1	8	25	387

Incidence des IFRS sur l'information sectorielle

Secteur	Incidences particulières des IFRS
Services bancaires personnels et commerciaux au Canada	<ul style="list-style-type: none">Peu d'incidences des IFRS.L'information présentée antérieurement faisait abstraction des effets de la titrisation et présentait les résultats comme si la Banque ne s'était livrée à aucune titrisation – ce qui est une démarche analogue à celle des IFRS.
Gestion de patrimoine et Assurance	<ul style="list-style-type: none">Peu d'incidences des IFRS.Entre autres conséquences : reclassement de TD Assurance dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance.
Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	<ul style="list-style-type: none">Les coûts de montage de prêts (coûts indirects et certaines fixations de taux) sont passés en charges immédiatement et ne sont plus ni différés ni comptabilisés sur la durée du prêt.Selon les IFRS, dans les regroupements d'entreprises, les indemnités de départ et autres coûts de cessation d'emploi découlant d'acquisitions doivent être immédiatement passés en charges. Éléments à noter considérés comme sans effet sur le résultat net rajusté.
Services bancaires de gros	<ul style="list-style-type: none">Peu d'incidences des IFRS.
Siège social	<ul style="list-style-type: none">Augmentation des produits d'intérêts nets et diminution des produits autres que d'intérêts du fait de la recomptabilisation des prêts hypothécaires au bilan.Baisse de la charge de retraite en raison du choix de comptabiliser les gains et pertes actuariels non amortis dans les résultats non distribués d'ouverture.Passation immédiate en charges de certains engagements à taux fixe, plutôt que leur report prospectif et leur amortissement.Passation en charges des coûts de transaction directs et comptabilisation à la valeur de marché de la contrepartie conditionnelle liée à l'acquisition des Services financiers Chrysler. Éléments à noter considérés comme sans effet sur le résultat net rajusté.

Bilan 2011 – Inform. financ. suppl., page 14

- Les principaux changements entraînés par les IFRS concernent les ajustements au bilan d'ouverture¹ évoqués à la téléconférence des investisseurs du T4 2011.
 - Application rétroactive des IFRS visant à évaluer les acquisitions à la date de clôture de la transaction et non à la date de l'annonce. Fait baisser le goodwill (« écart d'acquisition » selon les PCGR) sans incidence sur la valeur comptable corporelle.
 - Les IFRS amènent une baisse du capital de 1^{re} catégorie, comparativement aux PCGR du Canada, les principaux éléments étant liés aux retraites, à la décomptabilisation et aux coûts liés aux prêts.
- Les prêts hypothécaires titrisés sont inscrits dans les prêts et actifs financiers, ainsi que dans de nouvelles catégories de passifs de titrisation au bilan.

(en milliards de dollars canadiens) ³	Poste	IFRS	PCGR	Variation	Principal facteur
Prêts	15	380 \$	306 \$	74 \$	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les créances hypothécaires titrisées figurent maintenant au bilan. ■ Les titres adossés à des créances hypothécaires jusque là comptabilisés comme disponibles à la vente sont remplacés par des prêts hypothécaires. ■ Diminution de 2,1 G\$ attribuable aux choix faits pour le bilan d'ouverture.
Actifs financiers ²	7	232	253	(21)	
Goodwill	20	12	14	(2)	
<i>Tous autres actifs</i>		109	113	(5)	
Actif	27	733	686	46	
Passifs de titrisation à la juste valeur	30	28 \$	s.o.	28 \$	<ul style="list-style-type: none"> ■ Passifs de titrisation figurant au bilan (nouveaux postes).
au coût amorti	41	26	s.o.	26	
Actions ordinaires	51	17	18	(1)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Réduction de 0,9 G\$ au bilan d'ouverture. ■ Réduction de 6,1 G\$ au bilan d'ouverture. ■ Écart de conversion cumulé de 2,9 G\$ reclassé au bilan d'ouverture.
Résultats non distribués	56	18	24	(6)	
Cumul des autres éléments du résultat global	57	3	1	2	
<i>Tous autres passifs et capitaux propres</i>		641	643	(3)	
Passif et capitaux propres	61	733	686	46	

1. Les ajustements apportés au bilan d'ouverture rendent compte du passage de la Banque aux IFRS. Les ajustements ont été apportés en date du 1^{er} novembre 2010 dans le cadre des états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice 2011.

2. Selon les IFRS, les actifs financiers comprennent les dérivés, qui étaient classés dans les autres actifs selon les PCGR du Canada.

3. Les nombres peuvent ne pas s'additionner vu qu'ils ont été arrondis.

Principaux indicateurs de rendement selon les PCGR et les IFRS

Exercice 2011	PCGR	IFRS
Résultat dilué par action – rajusté ¹	6,82 \$	6,86 \$
Résultat net - rajusté ¹ (à l'exclusion des participations ne donnant pas le contrôle) (en millions de dollars)	6 071 \$	6 148 \$
Rendement des capitaux propres rajusté ¹	15,4 %	17,3 %
Valeur comptable d'une action	48,23 \$	43,43 \$
Ratio d'efficience	60,6 %	60,2 %
Marge d'intérêt nette	2,37 %	2,31 %
Ratio de la provision pour pertes sur créances sur les prêts moyens	48 pdb	42 pdb

- Incidence sur le résultat ~1 %
- La diminution de la valeur comptable d'une action est attribuable environ pour moitié à la baisse du goodwill.
- Baisse de 6 points de base de la marge d'intérêt nette par suite de la hausse des coûts de capitalisation des passifs de titrisation comparativement aux dépôts.
- L'amélioration des mesures du crédit rend compte des volumes de prêts attribuables à la recomptabilisation de prêts hypothécaires qui sont pour la plupart garantis.

Peu d'incidences des IFRS

1. Les résultats rajustés sont définis à la note 1 au bas de la diapo 3. Selon les IFRS, le résultat dilué comme présenté est de 6,43 \$ par action en 2011 contre 6,41 \$ selon les PCGR du Canada. Le résultat net comme présenté attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, exclusion faite des participations ne donnant pas le contrôle, est de 5 865 M\$ pour 2011 selon les IFRS, contre 5 709 M\$ selon les PCGR du Canada. Le rendement des capitaux propres comme présenté est de 16,2 % pour 2011 selon les IFRS, contre 14,5 % selon les PCGR du Canada.

Reclassement des assurances dans le nouveau secteur « Gestion de patrimoine et Assurance »

- En date du 1^{er} novembre 2011, les résultats de TD Assurance ont été reclassés des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance.
- Ce reclassement vise à aligner l'information financière liée au secteur des assurances avec la structure organisationnelle de la Banque, où la Gestion de patrimoine et l'Assurance relèvent à présent d'un seul et unique dirigeant.
- Le document d'information supplémentaire comporte des renseignements complémentaires sur le secteur des assurances (page 6) :
 - Revenus d'assurance, déduction faite des règlements et charges connexes (poste 2)
 - Ventilation du résultat net tiré des assurances (poste 14)
 - Primes d'assurance brutes souscrites (poste 22)

Téléphone :
416-308-9030
ou 1-866-486-4826

Courriel :
tdir@td.com

Site Web :
www.td.com/francais/investisseurs/acueil/accueil/rapports-index.jsp



Meilleures rencontres avec la communauté des investisseurs

Meilleures relations avec les investisseurs par un chef des finances :
Sociétés à forte capitalisation

Meilleures relations avec les investisseurs par un chef de la direction :
Sociétés à forte capitalisation

Grand prix des meilleures relations avec les investisseurs :
Sociétés à forte capitalisation

Meilleures relations avec les investisseurs par secteur :
Services financiers



Groupe Banque TD

Guide de l'utilisateur

relatif à l'Information financière supplémentaire sur les résultats de 2011
établis selon les Normes internationales d'information financière (IFRS)

Jeudi 26 janvier 2012